



## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM205811, N°190356 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 31**

Date de parution : 03/12/2020

Fait à Toulouse, le 1 Décembre 2020

---

### AVIS AU PUBLIC

**COMMUNE DE LASSERRE-PRADERE 31530**

**Prescription de la révision sous forme allégée du Plan Local d'Urbanisme**

Par délibération du 05/03/2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST), a décidé de prescrire la révision "allégée" n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire de Pradère-lès-Bourguets et Lasserre, et a fixé les modalités de concertation avec la population prévue à l'article L.103-2 du code de l'urbanisme.

Engagement de deux procédures de modification du Plan Local d'Urbanisme par arrêtés du Président de la CCST, deux modifications ont été prescrites du PLU sur le territoire de Pradère-lès-Bourguets et Lasserre.

Ces délibérations et arrêtés seront affichées en Mairie et à la CCST pendant un mois. Ils pourront être consultés dans ces locaux.

Un cahier de concertation sera disponible à la Mairie aux heures d'ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

---

Le Gérant

Marc DUBOIS

Consultation sur [www.legales-online.fr](http://www.legales-online.fr); [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr): loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.